

Justificatif généré le 20/06/2024

Support de parution :



Date de parution : 21/06/2024
Département : (75) Paris (75)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/L0003883
N° d'annonce : L0003883

Aux termes d'un acte SSP en date du 14 juin 2024 à PARIS enregistré au SERVICE
DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT PARIS SAINT HYACINTHE le 18 JUIN 2024
dossier 2024 00018478 référence 7544P61 2024 A 05570.

La société JULDEN, société à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros, dont le siège
social est situé 34 rue Sainte Marthe à PARIS 75010, immatriculée au Registre du Commerce
et des Sociétés de PARIS sous le numéro 882 661 465, représentée par son gérant Monsieur
Julien SIMONNET .

A CEDE A

La société AJAR, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, dont le siège social
est situé 53 rue de Montreuil PARIS 75011, immatriculée au Registre du Commerce et des
Sociétés de PARIS sous le numéro 981 134 117, représentée par son président Monsieur
Ruben, Clément CURIEL.

Un fonds de commerce de restaurant exploité au 34 rue Sainte Marthe 75010 PARIS pour
lequel le fonds de commerce est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de
PARIS sous le numéro 882 661 465

Moyennant le prix de 190 000 euros.

La prise de possession et de jouissance a été fixée au 14 Juin 2024.

Les oppositions devront être faites au fonds vendu s'il y a lieu pour la validité et pour la
correspondance au cabinet MADE AVOCAT, représenté par Maître Alexandra MARINAKIS,
avocat domicilié 5 Villa de Guelma 75018 PARIS qui sera chargé de la réception des
oppositions dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeSCoZZcW

<https://digitalisation.actulegales.fr/#/aeSCoZZcW>

